

**Communauté d'Agglomération
Valence Romans Agglo**

**REGISTRE DES
D E L I B E R A T I O N S
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N°2024_185**

L'an deux mille vingt quatre, le douze décembre, à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Jean Cocteau de BOURG DE PEAGE, sous la présidence de monsieur Nicolas DARAGON.

Date de convocation du Conseil communautaire : 06/12/2024

Nombre de conseillers : - en exercice : 112 - présents : 81 - votants : 101

OBJET : BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2025

PRESENTS :

DUCLAUX Jean-Claude, VALLON Cyril, COTTINI Christian, RIPOCHE Bernard, MANTEAUX Nadine, GERMAIN Henri, NIESON Nathalie, PLACE Anna, ROLLAND Christian, GENTIAL Dominique, GUILLON Eliane, MOURIER Marlène, PAILHES Wilfrid, RANC Christiane, REVERDY Florian, PIENNE Daniel, VEISSEIX Lydie, BELLIER François, VASSY Frédéric, CLEMENT Elise, GAUTHIER Christian, LARUE Fabrice, BOUIT Séverine, LAGUT Martine, CHAZAL Françoise, PERNOT Yves, BAR Fabrice, PELTIER Catherine, MEGE André, VITTE Bruno, FOURNAT Jean-Noël, SYLVESTRE Dominique, PELLOUX-PRAYER Marion, HORNY Patrice, HOURDOU Philippe, PEYRARD Marylène, ROCHAS Olivier, GUILLEMINOT Karine, COUSIN Stéphane, ROBIN Alain, BARNERON Philippe, BROT Suzanne, GIRARD Geneviève, TRAPIER Pierre, CLEMENT Danielle, ARNAUD Edwige, BROUSSE Nathalie, GUINARD Joseph, JACQUOT Laurent, LABADENS Philippe, LENQUETTE Nathalie, PAGANI Isabelle, PETIT Etienne Paul, ROBERT David, THORAVAL Marie-Hélène, LARAT Etienne, CHEVROL Nadine, MONTMAGNON Marie, COLOMB Pierre, AGRAIN Françoise, HANSBERQUE Pascal, BRUSCHINI Jean-Jacques, BENCHELLOUG Adem, BLACHE Thomas, BRARD Lionel, CASARI Bruno, CHAUMONT Jean-Luc, DALLARD Laurence, DARAGON Nicolas, JUNG Anne, MAHAUX Pierre-Olivier, MASSIN Nancie, MEJEAN Florent, MONNET Laurent, PASCAL Marie-Françoise, RAVELLI Michèle, SAILLOUR Morgane, SEGUIN Marie-José, SOULIGNAC Franck, TENNERONI Annie-Paule, VASSY Jean-Louis

ABSENT(S) ayant donné procuration :

Monsieur PREVIEU Bernard a donné pouvoir à madame CLEMENT Danielle
Monsieur ESPRIT Aurélien a donné pouvoir à madame MOURIER Marlène
Monsieur TAFANKEJIAN Robert a donné pouvoir à madame GUILLON Eliane
Monsieur PANO Alban a donné pouvoir à monsieur SOULIGNAC Franck
Monsieur BARRUYER Daniel a donné pouvoir à monsieur HANSBERQUE Pascal
Monsieur POUILLY Jérôme a donné pouvoir à monsieur COLOMB Pierre
Monsieur DELOCHE Georges a donné pouvoir à madame BOUIT Séverine
Monsieur GROUSSON Daniel a donné pouvoir à madame BROT Suzanne
Madame MAIRE Florence a donné pouvoir à monsieur JACQUOT Laurent
Monsieur BARRY Francis a donné pouvoir à madame CHEVROL Nadine
Monsieur VALLA Jean-Michel a donné pouvoir à madame MONTMAGNON Marie
Madame AMIRI Kerha a donné pouvoir à monsieur BENCHELLOUG Adem
Monsieur DIRATZONIAN-DAUMAS Franck a donné pouvoir à monsieur MONNET Laurent
Monsieur FAURIEL Sylvain a donné pouvoir à monsieur BRARD Lionel
Madame ILIOZER Nathalie a donné pouvoir à madame TENNERONI Annie-Paule
Madame PAULET Cécile a donné pouvoir à madame PASCAL Marie-Françoise
Monsieur POUTOT Renaud a donné pouvoir à madame SAILLOUR Morgane
Madame PUGEAT Véronique a donné pouvoir à monsieur MAHAUX Pierre-Olivier
Monsieur RASTKLAN Georges a donné pouvoir à monsieur CHAUMONT Jean-Luc
Madame ROCHE Annie a donné pouvoir à monsieur TRAPIER Pierre

Le budget de la régie à autonomie financière assainissement retranscrit les besoins de la compétence

assainissement collectif et non collectif.

La section de fonctionnement s'équilibre à 20 274 878 €. Ce budget prend en compte les derniers éléments sur la réforme des redevances Agence de l'Eau avec l'intégration d'une charge supplémentaire sur le chapitre 011 « charges à caractère général » liée à la nouvelle redevance performance des systèmes d'assainissement compensée par des recettes additionnelles au chapitre 70 « ventes » avec la création d'un supplément de prix pour les usagers assainissement. La fin de certaines études « métrologie, bilan carbone, recollement » explique la baisse constatée au chapitre 011 par rapport à l'exercice 2024. Concernant la prévision budgétaire de la masse salariale, cela traduit une augmentation des effectifs chiffrée à 230 k€ pour le SPANC pour la conduite des études et travaux de mises aux normes et pour animer la stratégie de gestion des eaux pluviales. Cette augmentation est compensée à 80 % par des recettes supplémentaires perçues auprès des usagers pour le SPANC et par des subventions de l'Agence de l'Eau. La prévision intègre aussi 100 k€ d'augmentation de la masse salariale des agents de droit privé.

Le chapitre 67 « charges exceptionnelles » connaît la plus forte évolution en raison d'une régularisation de la redevance hydraulique due auprès des Voies Navigables de France - VNF pour la période 2020 - 2024.

Equilibre de la section de fonctionnement

Chapitre	BP 2024	BP 2025
011 - Charges à caractère général	2 764 058 €	2 646 277 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	5 351 013 €	5 722 844 €
023 - Virement à la section d'investissement	1 915 334 €	1 788 214 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 962 700 €	5 044 100 €
65 - Autres charges de gestion courante	4 399 510 €	3 804 943 €
66 - Charges financières	485 000 €	490 000 €
67 - Charges exceptionnelles	232 000 €	778 500 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 109 615 €	20 274 878 €

Chapitre	BP 2024	BP 2025
013 - Atténuations de charges	10 000 €	10 000 €
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	951 500 €	951 500 €
70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	18 587 105 €	19 241 368 €
74 - Subventions d'exploitation	500 000 €	45 000 €
75 - Autres produits de gestion courante	16 010 €	16 010 €
77 - Produits exceptionnels	45 000 €	11 000 €
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 109 615 €	20 274 878 €

Equilibre de la section d'investissement

Le projet de territoire pour cette compétence est de porter des opérations très importantes avec près de 110 M € HT d'investissements tel que validé par l'assemblée délibérante au titre de l'autorisation de programme dédiée. L'Agglomération poursuit ses investissements avec 14 millions inscrits au budget 2025. Comme les années précédentes, ce programme se caractérise par la priorité de mise aux normes des réseaux et unités de traitement et la gestion du patrimoine.

Ce niveau de financement élevé est financé pour partie par l'autofinancement prévisionnel, par des financements extérieurs et par l'endettement. Au stade du budget primitif, ce sont 7,9 M€ d'emprunt d'équilibre qui sont budgétisés. Le budget supplémentaire affinera cette prévision en intégrant les résultats 2024 lors du budget supplémentaire.

Chapitre	BP 2024	BP 2025
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	951 500 €	951 500 €
041 - Opérations patrimoniales	500 000 €	500 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 200 000 €	1 200 000 €
20 - Immobilisations incorporelles	823 350 €	674 500 €
21 - Immobilisations corporelles	8 543 379 €	9 977 747 €
23 - Immobilisations en cours	5 454 750 €	3 181 000 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	17 472 979 €	16 484 747 €

Chapitre	BP 2024	BP 2025
021 - Virement de la section d'exploitation	1 915 334 €	1 788 214 €
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 962 700 €	5 044 100 €
041 - Opérations patrimoniales	500 000 €	500 000 €
13 - Subventions d'investissement	2 226 000 €	1 105 000 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	7 868 945 €	8 047 433 €
RECETTES D'INVESTISSEMENT	17 472 979 €	16 484 747 €

Vu l'article L1612-20 du Code Général des collectivités territoriales qui rend applicable aux établissements de coopération intercommunale, l'ensemble des dispositions relatives aux votes des budgets dans les communes et EPCI,

Vu la nomenclature budgétaire M49,

Vu l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la régie à autonomie financière de l'Assainissement en date du 5 novembre 2024,

Le Conseil communautaire DECIDE :

d'approuver le budget primitif 2025 de la régie autonome Assainissement qui s'équilibre à hauteur de 20 274 878 € en fonctionnement et de 16 484 747 € en investissement,

d'autoriser et mandater le Président ou son représentant à effectuer toute démarche et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Délibération adoptée à la majorité absolue

Votants POUR : 96 voix

Votants CONTRE : 5 voix

TRAPIER Pierre, PAGANI Isabelle, CASARI Bruno, MEJEAN Florent, ROCHE Annie

S'abstenant : 0 voix

Envoyé en préfecture le 19/12/2024

Reçu en préfecture le 19/12/2024

Publié le 17/12/2024

S²LO

ID : 026-200068781-20241212-2024_DELIB185-BF

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Fait à Valence, le 19/12/2024

Le Président,

Par délégation,

Véronique DEBEAUMONT

Directrice Générale Adjointe



Les délibérations peuvent faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux (2) mois à compter de leur transmission au représentant de l'Etat dans le département de leur publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006878100026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPCI CA VALENCE ROMANS AGGLO
----------------------------------------	----------------------------------------------------------------------

POSTE COMPTABLE DE : tresorerie valence agglomeration

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	3
Modalités de vote du budget	
II - Présentation générale du budget	4
A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	10
B2 - Balance générale du budget - Recettes	
III - Vote du budget	12
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	14
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	Sans Objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	29
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	33
A4.1 - Equilibre des opérations financières	34
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	Sans Objet
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	36
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	37
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	Sans Objet
C1.1 - Etat du personnel	38
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	41
D - Arrêté et signatures	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
 - au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.

- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

	II
	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTES	20 274 878,00	20 274 878,00
+ CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		
+ =	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	20 274 878,00	20 274 878,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTES	16 484 747,00	16 484 747,00
+ CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)		
+ =	+	+
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	16 484 747,00	16 484 747,00
TOTAL		
TOTAL DU BUDGET (3)	36 759 625,00	36 759 625,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 764 058,00	0,00	2 646 277,00	2 646 277,00	2 646 277,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 351 013,00	0,00	5 722 844,00	5 722 844,00	5 722 844,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 399 510,00	0,00	3 804 943,00	3 804 943,00	3 804 943,00
	Total des dépenses de gestion des services	12 514 581,00	0,00	12 174 064,00	12 174 064,00	12 174 064,00
66	Charges financières	485 000,00	0,00	490 000,00	490 000,00	490 000,00
67	Charges exceptionnelles	232 000,00	0,00	778 500,00	778 500,00	778 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'exploitation	13 231 581,00	0,00	13 442 564,00	13 442 564,00	13 442 564,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 915 334,00		1 788 214,00	1 788 214,00	1 788 214,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 962 700,00		5 044 100,00	5 044 100,00	5 044 100,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	6 878 034,00		6 832 314,00	6 832 314,00	6 832 314,00
	TOTAL	20 109 615,00	0,00	20 274 878,00	20 274 878,00	20 274 878,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 274 878,00
---------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 587 105,00	0,00	19 241 368,00	19 241 368,00	19 241 368,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	500 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	16 010,00	0,00	16 010,00	16 010,00	16 010,00
	Total des recettes de gestion des services	19 113 115,00	0,00	19 312 378,00	19 312 378,00	19 312 378,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	45 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	19 158 115,00	0,00	19 323 378,00	19 323 378,00	19 323 378,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	951 500,00		951 500,00	951 500,00	951 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	951 500,00		951 500,00	951 500,00	951 500,00
	TOTAL	20 109 615,00	0,00	20 274 878,00	20 274 878,00	20 274 878,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
-----------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 274 878,00
---------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 880 814,00
-------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	823 350,00	0,00	674 500,00	674 500,00	674 500,00
21	Immobilisations corporelles	8 543 379,00	0,00	9 977 747,00	9 977 747,00	9 977 747,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	5 454 750,00	0,00	3 181 000,00	3 181 000,00	3 181 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 821 479,00	0,00	13 833 247,00	13 833 247,00	13 833 247,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 021 479,00	0,00	15 033 247,00	15 033 247,00	15 033 247,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	951 500,00		951 500,00	951 500,00	951 500,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 451 500,00		1 451 500,00	1 451 500,00	1 451 500,00
	TOTAL	17 472 979,00	0,00	16 484 747,00	16 484 747,00	16 484 747,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 484 747,00
-----------------------------------------------------	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 226 000,00	0,00	1 105 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 868 945,00	0,00	8 047 433,00	8 047 433,00	8 047 433,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 094 945,00	0,00	9 152 433,00	9 152 433,00	9 152 433,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	10 094 945,00	0,00	9 152 433,00	9 152 433,00	9 152 433,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 915 334,00		1 788 214,00	1 788 214,00	1 788 214,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 962 700,00		5 044 100,00	5 044 100,00
041	Opérations patrimoniales (4)	500 000,00		500 000,00	500 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 378 034,00		7 332 314,00	7 332 314,00
TOTAL		17 472 979,00	0,00	16 484 747,00	16 484 747,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
----------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 484 747,00
-----------------------------------------------------	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 880 814,00
-----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 646 277,00		2 646 277,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 722 844,00		5 722 844,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 804 943,00		3 804 943,00
66	Charges financières	490 000,00	0,00	490 000,00
67	Charges exceptionnelles	778 500,00	0,00	778 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	5 044 100,00	5 044 100,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		1 788 214,00	1 788 214,00
	Dépenses d'exploitation – Total	13 442 564,00	6 832 314,00	20 274 878,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 274 878,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	951 500,00	951 500,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	674 500,00	0,00	674 500,00
21	Immobilisations corporelles (6)	9 977 747,00	0,00	9 977 747,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 181 000,00	500 000,00	3 681 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	15 033 247,00	1 451 500,00	16 484 747,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 484 747,00
-----------------------------------------------------	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 241 368,00		19 241 368,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00		45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	16 010,00		16 010,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	11 000,00	951 500,00	962 500,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	19 323 378,00	951 500,00	20 274 878,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
-------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 274 878,00
---------------------------------------------------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 105 000,00		1 105 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 047 433,00	0,00	8 047 433,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	500 000,00	500 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		5 044 100,00	5 044 100,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks		0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 788 214,00	1 788 214,00
	Recettes d'investissement – Total	9 152 433,00	7 332 314,00	16 484 747,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------------------------------	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 484 747,00
-----------------------------------------------------	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 764 058,00	2 646 277,00	2 646 277,00
604	Achats d'études, prestations de services	1 642 500,00	1 305 500,00	1 305 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	169 000,00	184 000,00	184 000,00
6062	Produits de traitement	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	45 250,00	61 750,00	61 750,00
6064	Fournitures administratives	5 500,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	84 700,00	81 500,00	81 500,00
6068	Autres matières et fournitures	36 000,00	35 500,00	35 500,00
611	Sous-traitance générale	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	44 000,00	47 000,00	47 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	7 000,00	175 000,00	175 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	43 000,00	38 600,00	38 600,00
61523	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61551	Entretien matériel roulant	36 500,00	46 500,00	46 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	47 400,00	35 600,00	35 600,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	0,00	0,00
618	Divers	24 500,00	24 500,00	24 500,00
6226	Honoraires	15 000,00	8 000,00	8 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	18 000,00	18 000,00
6228	Divers	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6237	Publications	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	Réceptions	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6261	Frais d'affranchissement	13 000,00	13 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	1 600,00	20 000,00	20 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	32 000,00	32 500,00	32 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	402 908,00	331 327,00	331 327,00
62878	Remb. frais à des tiers	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6288	Autres	4 200,00	4 500,00	4 500,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	28 000,00	30 000,00	30 000,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	100 000,00	100 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 351 013,00	5 722 844,00	5 722 844,00
6218	Autre personnel extérieur	796 057,00	778 444,00	778 444,00
6331	Versement de mobilité	9 397,00	11 477,00	11 477,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 612,00	3 825,00	3 825,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 945,00	8 407,00	8 407,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 167,00	2 295,00	2 295,00
6411	Salaires, appointements, commissions	3 753 020,00	4 308 434,00	4 308 434,00
6413	Primes et gratifications	229 407,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	109 582,00	108 508,00	108 508,00
6452	Cotisations aux mutuelles	30 456,00	47 000,00	47 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	333 570,00	345 054,00	345 054,00
6478	Autres charges sociales diverses	75 800,00	109 400,00	109 400,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 399 510,00	3 804 943,00	3 804 943,00
6541	Créances admises en non-valeur	170 000,00	170 000,00	170 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	30 000,00	30 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	4 199 510,00	3 604 943,00	3 604 943,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)		12 514 581,00	12 174 064,00	12 174 064,00
= (011 + 012 + 014 + 65)				
66	Charges financières (b) (8)	485 000,00	490 000,00	490 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	485 000,00	490 000,00	490 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	232 000,00	778 500,00	778 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	42 000,00	12 000,00	12 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	85 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	666 000,00	666 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f	13 231 581,00	13 442 564,00	13 442 564,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 915 334,00	1 788 214,00	1 788 214,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	4 962 700,00	5 044 100,00	5 044 100,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp... et corporelles</i>	4 962 700,00	5 044 100,00	5 044 100,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 878 034,00	6 832 314,00	6 832 314,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 878 034,00	6 832 314,00	6 832 314,00
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	20 109 615,00	20 274 878,00	20 274 878,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
------------------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 274 878,00
---------------------------------------------------	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
64198	Autres remboursements	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 587 105,00	19 241 368,00	19 241 368,00
704	Travaux	500 000,00	600 000,00	600 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	15 581 000,00	16 058 000,00	16 058 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	30 000,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	120 000,00	200 000,00	200 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	516 105,00	529 008,00	529 008,00
7068	Autres prestations de services	130 000,00	130 000,00	130 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	255 000,00	287 857,00	287 857,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	55 000,00	56 503,00	56 503,00
7088	Autres produits activités annexes	200 000,00	200 000,00	200 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	500 000,00	45 000,00	45 000,00
741	Primes d'épuration	450 000,00	0,00	0,00
748	Autres subventions d'exploitation	50 000,00	45 000,00	45 000,00
75	Autres produits de gestion courante	16 010,00	16 010,00	16 010,00
757	Redevances des fermiers, concession..	16 000,00	16 000,00	16 000,00
7588	Autres	10,00	10,00	10,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES				
(a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75				
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	45 000,00	11 000,00	11 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus	15 000,00	4 000,00	4 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	20 000,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES				
= a + b + c + d				
		19 158 115,00	19 323 378,00	19 323 378,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	951 500,00	951 500,00	951 500,00
777	Quote-part subv. invest transf. cpte résul	951 500,00	951 500,00	951 500,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE				
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				
				+
			RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
				+
			R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
				=
			TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	20 274 878,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III	
B1	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	823 350,00	674 500,00	674 500,00
2031	Frais d'études	805 350,00	666 500,00	666 500,00
2033	Frais d'insertion	18 000,00	8 000,00	8 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 543 379,00	9 977 747,00	9 977 747,00
2111	Terrains nus	30 000,00	40 000,00	40 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 114 000,00	3 260 500,00	3 260 500,00
2154	Matériel industriel	185 000,00	360 000,00	360 000,00
217311	Bâtiments d'exploitation (mise à dispo)	100 000,00	150 000,00	150 000,00
217355	Aménagt Bât. Administrat. (mise à dispo)	54 000,00	65 500,00	65 500,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	3 877 800,00	4 292 500,00	4 292 500,00
21754	Matériel industriel (mise à dispo)	25 000,00	50 000,00	50 000,00
21758	Autres (mise à dispo)	11 000,00	2 500,00	2 500,00
21782	Matériel de transport (mise à dispo)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21788	Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	1 410 000,00	1 150 000,00	1 150 000,00
2182	Matériel de transport	685 000,00	558 747,00	558 747,00
2183	Matériel de bureau et informatique	36 579,00	35 000,00	35 000,00
2184	Mobilier	5 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	5 454 750,00	3 181 000,00	3 181 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 404 750,00	3 181 000,00	3 181 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 821 479,00	13 833 247,00	13 833 247,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,règle)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	16 021 479,00	15 033 247,00	15 033 247,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	951 500,00	951 500,00	951 500,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	951 500,00	951 500,00	951 500,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	404 000,00	405 000,00	405 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	51 800,00	52 000,00	52 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	34 000,00	34 000,00	34 000,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	208 100,00	210 000,00	210 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	35 600,00	32 000,00	32 000,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	28 500,00	29 000,00	29 000,00
13917	Sub. équipt cpte résult. Budget communaut	21 500,00	22 000,00	22 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	165 500,00	165 000,00	165 000,00
13933	Sub. transf cpte résult. P.A.E.	2 500,00	2 500,00	2 500,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 451 500,00	1 451 500,00	1 451 500,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	17 472 979,00	16 484 747,00	16 484 747,00
			+	
	RESTES A REALISER N-1 (10)			0,00
			+	
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
			=	
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			16 484 747,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 226 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
13111	Subv. éqipt Agence de l'eau	2 200 000,00	80 000,00	80 000,00
1314	Subv. éqipt Communes	25 000,00	25 000,00	25 000,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	7 868 945,00	8 047 433,00	8 047 433,00
1641	Emprunts en euros	7 868 945,00	8 047 433,00	8 047 433,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	10 094 945,00	9 152 433,00	9 152 433,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	10 094 945,00	9 152 433,00	9 152 433,00
021	Virement de la section d'exploitation	1 915 334,00	1 788 214,00	1 788 214,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 962 700,00	5 044 100,00	5 044 100,00
28031	Frais d'études	800,00	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	500,00	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	4 100,00	7 000,00	7 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	12 500,00	13 000,00	13 000,00
28131	Bâtiments	4 700,00	5 000,00	5 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	1 000,00	1 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	400,00	500,00	500,00
28153	Installations à caractère spécifique	585 500,00	630 000,00	630 000,00
28154	Matériel industriel	135 000,00	136 000,00	136 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	176 000,00	180 000,00	180 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	459 000,00	400 600,00	400 600,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 276 000,00	3 355 000,00	3 355 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	113 500,00	146 000,00	146 000,00
28181	Installations générales, agencements	16 400,00	17 000,00	17 000,00
28182	Matériel de transport	148 000,00	118 000,00	118 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	11 000,00	11 000,00
28184	Mobilier	2 700,00	3 500,00	3 500,00
28188	Autres	18 600,00	20 000,00	20 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	6 878 034,00	6 832 314,00	6 832 314,00
041	Opérations patrimoniales (8)	500 000,00	500 000,00	500 000,00
2031	Frais d'études	500 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 378 034,00	7 332 314,00	7 332 314,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	17 472 979,00	16 484 747,00	16 484 747,00
			RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
			R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
			TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 484 747,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
- (7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					19 480 979,45									
1641 Emprunts en euros (total)					19 480 979,45									
000000360895 HOSTUN	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	26/04/2013	35 879,35	F	Taux fixe à 3,84 %	3,840	3,840	EUR	A	P	O	A-1
00000123774 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	30/01/2015	181 197,98	F	Taux fixe à 4,84 %	4,840	4,840	EUR	A	P	O	A-1
00000159058 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	19/12/2007	01/01/2015	27/01/2015	119 982,92	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,790	EUR	M	P	O	A-1
00000172267 MONTELEGER	CREDIT AGRICOLE	21/11/2008	01/01/2015	15/02/2015	69 519,76	F	Taux fixe à 6,04 %	6,040	6,040	EUR	A	P	O	A-1
00000506599 MONTRIGAUD	CREDIT AGRICOLE	13/04/2011	01/01/2015	15/05/2015	75 822,97	F	Taux fixe à 3,67 %	3,670	3,670	EUR	A	P	O	A-1
00000580367 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	10/03/2010	01/01/2015	30/09/2015	72 203,93	F	Taux fixe à 3,99 %	3,990	3,990	EUR	A	P	O	A-1
00000698563 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	21/09/2010	01/01/2015	28/02/2015	76 474,27	F	Taux fixe à 3,35 %	3,350	3,350	EUR	A	P	O	A-1
00000777832 MONTMIRAL	CREDIT AGRICOLE	15/04/2013	01/01/2015	03/05/2015	586 481,44	F	Taux fixe à 4,47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
00000785639 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	31/12/2015	88 000,00	F	Taux fixe à 2,92 %	2,920	2,950	EUR	T	C	O	A-1
00000785655 ST CHRISTOPHE	CREDIT AGRICOLE	24/12/2010	01/01/2015	28/02/2015	26 250,05	F	Taux fixe à 2,92 %	2,920	2,950	EUR	T	C	O	A-1
0000845237 PEYRINS	CREDIT AGRICOLE	13/10/2007	01/01/2015	20/02/2015	313 467,20	F	Taux fixe à 3,9 %	3,900	3,960	EUR	T	P	O	A-1
00030638801 CHATILLON	CREDIT AGRICOLE	15/12/2006	01/01/2015	10/01/2015	113 170,25	F	Taux fixe à 4,28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1
00034211801 OURCHES	CREDIT AGRICOLE	24/10/2005	01/01/2015	28/12/2015	43 029,15	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	1,270	1,270	EUR	A	P	O	A-1
00037188301 ST MICHEL	CREDIT AGRICOLE	15/03/2007	01/01/2005	20/06/2015	94 779,01	F	Taux fixe à 4,41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
014587101 JAILLANS/ 731223	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	09/06/2013	61 141,82	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	4,220	EUR	A	P	O	A-1
0332012-01 CHATU/ 731015	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	10/01/2013	418 363,67	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	3,810	EUR	A	P	O	A-1
1272497 SAINT MICHEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	31/10/2014	01/12/2014	01/03/2015	50 000,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,000	2,000	EUR	T	C	O	A-1
164337 CHARPEY/ 731281	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	20/11/2013	87 176,82	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	5,180	EUR	A	P	O	A-1
20630701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	05/03/2004	01/01/2015	15/05/2015	43 882,96	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	4,790	EUR	A	P	O	A-1
28212801	CREDIT AGRICOLE	24/09/2005	01/01/2015	29/03/2015	348 228,03	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	0,900	0,900	EUR	T	P	O	A-1
43415701 ST BARDOUX	CREDIT AGRICOLE	25/04/2006	01/01/2015	30/01/2015	34 021,48	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	3,720	EUR	T	P	O	A-1
512529 CHATUZANGE	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	132 010,14	F	Taux fixe à 5.92 %	5,920	6,050	EUR	T	P	O	A-1
528005	Banque Postale_t	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	1 399 830,84	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	0,460	0,470	EUR	M	P	O	A-1
551150	CREDIT AGRICOLE	16/08/2011	01/01/2018	15/09/2018	20 047,57	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	3,970	EUR	A	P	O	A-1
5586399	CAISSE D'EPARGNE	06/07/2018	25/09/2018	25/10/2018	2 181 224,93	F	Taux fixe à 2.19 %	2,190	2,210	EUR	M	P	O	A-1
573664 CHARPEY/ 731297	CREDIT AGRICOLE	01/01/2013	01/01/2013	15/10/2013	74 666,67	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	4,070	EUR	A	C	O	A-1
6305900	CREDIT FONCIER DE FRANCE	01/01/2010	01/01/2010	10/02/2010	763 249,46	F	Taux fixe à 4.72 %	4,720	4,790	EUR	A	X	O	A-1
69022202 BDP	CREDIT MUTUEL	22/02/2011	01/03/2011	31/03/2012	300 000,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,360	3,400	EUR	T	P	O	A-1
71826 /5192427	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	01/12/2017	26/12/2017	01/01/2021	5 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	CAISSE D'EPARGNE	27/10/2009	01/01/2015	25/02/2015	37 500,00	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	4,520	EUR	A	C	O	A-1
9071502 JAILLANS	CAISSE D'EPARGNE	01/01/2013	01/01/2013	25/01/2013	76 339,40	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	4,280	EUR	A	P	O	A-1

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MIN284671UPIE / 283516	SFIL CAFFIL	01/01/2009	01/01/2009	01/01/2010	262 734,19	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	3,500	3,550	EUR	A	X	O	A-1
MIN512161EUR ETOILE	SFIL CAFFIL	17/07/2006	01/01/2015	02/01/2015	391 178,43	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	4,370	EUR	T	P	O	A-1
MIN512530EUR ST VINCENT	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/02/2013	274 852,40	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
MIN512532EUR MARCHES	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/06/2013	124 725,09	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	4,880	EUR	A	P	O	A-1
MIN512541EUR GEYSSANS	SFIL CAFFIL	21/04/2005	01/01/2015	01/04/2016	180 981,08	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	4,410	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 235 678,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560	EUR	A	P	O	A-1
MIS512178EURO512838/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 724 322,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,560	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/001	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	1 190 221,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	P	O	A-1
MIS512180EURO512839/002	SFIL CAFFIL	11/02/2016	01/01/2017	02/01/2017	670 779,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,320	3,370	EUR	A	P	O	A-1
MON512162CREPOL	SFIL CAFFIL	12/04/2005	01/01/2015	02/01/2015	60 273,12	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	4,610	EUR	A	P	O	A-1
MON512182 CHATEAUNEUF	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	02/01/2013	130 059,63	V	TAM(Postfixé) + 0.55	0,830	0,830	EUR	A	X	O	A-1
MON512525EUR BEAUREGARD	SFIL CAFFIL	01/01/2013	01/01/2013	01/03/2013	260 304,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	4,900	EUR	A	P	O	A-1
MON512540EUR MONTELEGER	SFIL CAFFIL	27/05/2005	01/01/2015	01/03/2015	50 929,27	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	4,010	EUR	A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					2 999 961,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					2 999 961,00									
2020-0834	Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse	04/11/2020	04/11/2020	16/01/2023	2 999 961,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					22 480 940,45									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		12 330 806,58					978 414,16	456 975,15	0,00	351 859,20
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 330 806,58					978 414,16	456 975,15	0,00	351 859,20
000000360895 HOSTUN	N	0,00	A-1	3 425,99	0,32	F	Taux fixe à 3.84 %	3,840	3 425,99	131,56	0,00	0,00
00000123774 PEYRINS	N	0,00	A-1	52 181,79	2,08	F	Taux fixe à 4.84 %	4,840	16 578,61	2 525,60	0,00	1 579,59
00000159058 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	34 484,57	2,99	F	Taux fixe à 4.69 %	4,790	10 960,93	1 383,71	0,00	9,19
00000172267 MONTELEGER	N	0,00	A-1	51 550,04	13,12	F	Taux fixe à 6.04 %	6,040	2 446,14	3 113,62	0,00	2 595,15
00000506599 MONTRIGAUD	N	0,00	A-1	8 200,71	0,37	F	Taux fixe à 3.67 %	3,670	8 200,71	300,97	0,00	0,00
00000580367 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	28 898,49	4,75	F	Taux fixe à 3.99 %	3,990	5 336,51	1 153,05	0,00	235,03
00000698563 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	8 153,09	0,16	F	Taux fixe à 3.35 %	3,350	8 153,09	273,13	0,00	0,00
0000077832 MONTMIRAL	N	0,00	A-1	413 179,07	13,34	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	21 869,46	18 469,10	0,00	11 515,26
00000785639 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	8 000,00	1,00	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	8 000,00	146,00	0,00	0,00
00000785655 ST CHRISTOPHE	N	0,00	A-1	2 916,85	1,16	F	Taux fixe à 2.92 %	2,950	2 333,32	59,62	0,00	1,51
0000845237 PEYRINS	N	0,00	A-1	107 524,52	3,89	F	Taux fixe à 3.9 %	3,960	25 337,07	3 825,89	0,00	356,15
00030638801 CHATILLON	N	0,00	A-1	56 467,14	6,02	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	7 088,77	2 416,79	0,00	2 054,68

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
00034211801 OURCHES	N	0,00	A-1	23 390,00	10,99	V	(Moyenne de Euribor 12M + 0.946) + Cap 3.104 sur Moyenne de Euribor 12M	3,530	2 078,94	825,67	0,00	3,68
00037188301 ST MICHEL	N	0,00	A-1	19 389,49	1,47	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	9 485,52	855,08	0,00	230,52
014587101 JAILLANS/ 731223	N	0,00	A-1	11 041,38	1,44	F	Taux fixe à 4.22 %	4,220	5 406,67	465,95	0,00	132,76
0332012-01 CHATU/ 731015	N	0,00	A-1	244 573,10	10,02	F	Taux fixe à 3.81 %	3,810	18 314,19	9 318,24	0,00	8 381,00
1272497 SAINT MICHEL	N	0,00	A-1	25 000,00	9,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	4,000	2 500,00	833,54	0,00	53,77
164337 CHARPEY/ 731281	N	0,00	A-1	28 769,13	3,89	F	Taux fixe à 5.18 %	5,180	6 656,94	1 490,24	0,00	127,27
20630701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	18 150,37	4,37	F	Taux fixe à 4.79 %	4,790	3 298,59	869,40	0,00	444,63
28212801	N	0,00	A-1	131 937,79	5,74	V	Moyenne Euribor 3M + 0.831	3,850	22 485,94	4 006,40	0,00	8,51
43415701 ST BARDOUX	N	0,00	A-1	15 884,99	6,33	F	Taux fixe à 3.67 %	3,720	2 205,10	552,86	0,00	83,67
512529 CHATUZANGE	N	0,00	A-1	41 052,09	3,33	F	Taux fixe à 5.92 %	6,050	10 880,58	2 191,70	0,00	292,73
528005	N	0,00	A-1	700 210,23	6,83	V	(Euribor 1M-Floor -0.35 sur Euribor 1M) + 0.35	3,190	84 217,97	17 566,00	0,00	1 123,18
551150	N	0,00	A-1	5 080,58	1,71	F	Taux fixe à 3.97 %	3,970	2 490,88	201,70	0,00	29,99
5586399	N	0,00	A-1	1 358 400,20	8,73	F	Taux fixe à 2.19 %	2,210	142 411,08	28 325,17	0,00	369,86
573664 CHARPEY/ 731297	N	0,00	A-1	10 666,71	1,79	F	Taux fixe à 4.07 %	4,070	5 333,33	434,14	0,00	45,22
6305900	N	0,00	A-1	388 729,54	8,11	F	Taux fixe à 4.72 %	4,790	35 526,31	18 653,83	0,00	15 004,08
69022202 BDP	N	0,00	A-1	49 209,14	2,00	F	Taux fixe à 3.36 %	3,400	24 192,99	1 350,73	0,00	0,00
71826 /5192427	N	0,00	A-1	4 500 000,00	35,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	125 000,00	168 750,00	0,00	163 606,77

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
8929050 SAINT LAURENT D ONAY	N	0,00	A-1	12 500,00	4,15	F	Taux fixe à 4.52 %	4,520	2 500,00	565,00	0,00	382,94
9071502 JAILLANS	N	0,00	A-1	13 828,36	1,07	F	Taux fixe à 4.28 %	4,280	6 769,35	591,85	0,00	281,20
MIN284671UPIE / 283516	N	0,00	A-1	118 911,47	6,00	V	(Euribor 12M-Floor -0.45 sur Euribor 12M) + 0.45	3,020	14 366,54	4 774,30	0,00	3 150,06
MIN512161EUR ETOILE	N	0,00	A-1	103 264,93	2,25	F	Taux fixe à 4.3 %	4,370	36 153,67	3 862,61	0,00	713,43
MIN512530EUR ST VINCENT	N	0,00	A-1	188 666,78	13,08	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	9 680,10	9 282,41	0,00	8 047,83
MIN512532EUR MARCHES	N	0,00	A-1	64 340,66	7,42	F	Taux fixe à 4.88 %	4,880	6 766,87	3 139,82	0,00	1 631,13
MIN512541EUR GEYSSANS	N	0,00	A-1	113 366,71	9,25	F	Taux fixe à 4.41 %	4,410	9 264,34	4 999,47	0,00	3 430,43
MIS512178EURO512838/001	N	0,00	A-1	948 514,67	16,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	41 775,56	43 298,11	0,00	41 164,95
MIS512178EURO512838/002	N	0,00	A-1	915 435,08	6,00	F	Taux fixe à 4.49 %	4,560	117 674,16	41 788,09	0,00	36 217,46
MIS512180EURO512839/001	N	0,00	A-1	913 621,52	16,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	40 238,77	30 837,77	0,00	29 318,48
MIS512180EURO512839/002	N	0,00	A-1	356 113,67	6,00	F	Taux fixe à 3.32 %	3,370	45 776,46	12 020,02	0,00	10 417,68
MON512162CREPOL	N	0,00	A-1	48 997,26	20,00	F	Taux fixe à 4.61 %	4,610	1 432,75	2 258,77	0,00	2 186,63
MON512182 CHATEAUNEUF	N	0,00	A-1	8 390,11	0,00	V	TAM(Postfixé) + 0.55	4,480	8 390,11	375,88	0,00	0,00
MON512525EUR BEAUREGARD	N	0,00	A-1	172 796,04	12,17	F	Taux fixe à 4.9 %	4,900	9 817,53	8 467,01	0,00	6 632,78
MON512540EUR MONTELEGER	N	0,00	A-1	5 592,32	0,17	F	Taux fixe à 4.01 %	4,010	5 592,32	224,35	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		2 599 966,20					199 997,40	0,00	0,00	0,00

CA VALENCE ROMANS AGGLO - ASSAINISSEMENT - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		2 599 966,20					199 997,40	0,00	0,00	0,00
2020-0834	N	0,00	A-1	2 599 966,20	12,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	199 997,40	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 930 772,78					1 178 411,56	456 975,15	0,00	351 859,20

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	45	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 930 772,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1 000 €	12/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	12/12/2024
L	Frais d'études - article 2031	3	12/12/2024
L	Frais de recherche et de développement - article 2032	3	12/12/2024
L	Frais d'insertion - article 2033	3	12/12/2024
L	Concessions, droits - article 2051	3	12/12/2024
L	Agencements et aménagements de terrain - article 212	15	12/12/2024
L	Constructions - Bâtiments d'exploitation - article 21311	50	12/12/2024
L	Constructions - Bâtiments administratifs - article 21315	50	12/12/2024
L	Constructions - Installation - Bâtiments d'exploitation - article 21351	15	12/12/2024
L	Constructions - Installation - Bâtiments administratifs - article 21355	15	12/12/2024
L	Installations agencements des constructions et biens loués - article 2135	15	12/12/2024
L	Constructions - Autres constructions - article 2138	30	12/12/2024
L	Installations complexes spécialisées (stations d'épuration et bassins d'orage) - article 2151	30	12/12/2024
L	Réseau d'adduction d'eau - article 21531	60	12/12/2024
L	Réseaux d'assainissement - article 21532	60	12/12/2024
L	Matériel industriel - article 2154	10	12/12/2024
L	Outils industriels - article 2155	10	12/12/2024
L	Mat. spécif - Service d'assainissement - article 21562	10	12/12/2024
L	Agencem aménag matér outi indus - article 2157	10	12/12/2024
L	Aménagement Terrains nus - mad - article 21721	15	12/12/2024
L	Aménagement Autres terrains - mad - article 21728	15	12/12/2024
L	Bâtiments d'exploitation - mad - article 217311	50	12/12/2024
L	Bâtiments administratifs - mad - article 217355	50	12/12/2024
L	Autres constructions - mad - article 21738	30	12/12/2024
L	Installations complexes spécialisées mad - article 21751	30	12/12/2024
L	Réseaux d'adduction d'eau - mad - article 217531	60	12/12/2024
L	Réseaux d'assainissement - mad - article 217532	60	12/12/2024
L	Matériel industriel - mad - article 21754	10	12/12/2024
L	Service d'assainissement - mad - article 217562	10	12/12/2024
L	Agencem aménag matér outi indus mad - article 21757	10	12/12/2024
L	Installations générales divers mad - article 21781	10	12/12/2024
L	Camion et véhicule industriel mad - article 21782	7	12/12/2024
L	Véhicules légers mad - article 21782	5	12/12/2024
L	Matériel de bureau et informatique mad - article 21783	10	12/12/2024
L	Mobilier mad - article 21784	10	12/12/2024
L	Autres immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition - article 21788	15	12/12/2024
L	Installations générales divers - article 2181	15	12/12/2024
L	Véhicule de tourisme et utilitaires - article 2182	5	12/12/2024
L	Véhicules Poids lourds - article 2182	7	12/12/2024
L	Deux roues - article 2182	5	12/12/2024
L	Autres matériel de transport - article 2182	5	12/12/2024
L	Matériel informatique - article 2183	5	12/12/2024
L	Matériel de bureau - article 2183	5	12/12/2024
L	Matériel de bureau divers - article 2183	5	12/12/2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Meubles de rangement - article 2184	10	12/12/2024
L	Bureaux - article 2184	10	12/12/2024
L	Tables et sièges - article 2184	10	12/12/2024
L	Mobilier informatique - article 2184	10	12/12/2024
L	Mobilier de collectivité - article 2184	10	12/12/2024
L	Mobilier divers - article 2184	10	12/12/2024
L	Mobilier sécurisé - article 2184	10	12/12/2024
L	Autres immos - Matériels - article 2188	10	12/12/2024

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS		
		A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		111 999,00	111 999,00	0,00	111 999,00
Provision Risque Irrécouvrabilité	0,00	31/12/2021	99 039,00	99 039,00	0,00	99 039,00
Provision Comptes Epargne Temps	0,00	21/12/2023	12 960,00	12 960,00	0,00	12 960,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		111 999,00	111 999,00	0,00	111 999,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 151 500,00	2 151 500,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	6 832 314,00	6 832 314,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	4 680 814,00	4 680 814,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	1 200 000,00	1 200 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 200 000,00	1 200 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		951 500,00	951 500,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	951 500,00	951 500,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 832 314,00	6 832 314,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 832 314,00	6 832 314,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	0,00	0,00
28032	Frais de recherche et de développement	500,00	500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	7 000,00	7 000,00
28121	Aménagement Terrains nus	13 000,00	13 000,00
28131	Bâtiments	5 000,00	5 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 000,00	1 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	500,00	500,00
28153	Installations à caractère spécifique	630 000,00	630 000,00
28154	Matériel industriel	136 000,00	136 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	180 000,00	180 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	400 600,00	400 600,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	3 355 000,00	3 355 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	146 000,00	146 000,00
28181	Installations générales, agencements	17 000,00	17 000,00
28182	Matériel de transport	118 000,00	118 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	11 000,00	11 000,00
28184	Mobilier	3 500,00	3 500,00
28188	Autres	20 000,00	20 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 788 214,00	1 788 214,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES		IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET		B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
604	Convention opérationnelle et financière du programme Assainissement et Développement Economique	ADELE	ASSOCIATION ADOS	Association	20 000,00
6742	Aides financières pour travaux de réhabilitation d'installations d'assainissement non collectif	AIDES FINANCIERES SPANC	4 PARTICULIERS	Personne physique	12 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2021-A1AP.6ASS ASSAINISSEMENT - PROGRAMME 2022-2026	99 587 000,00	0,00	99 587 000,00	33 706 667,89	13 833 247,00	52 047 085,11

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,00	1,00	18,00	3,00	10,00	13,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5,00	0,00	5,00	0,00	5,00	5,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoints administratifs territoriaux	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Attachés Territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	3,00	1,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Rédacteurs Territoriaux	B	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		116,00	5,00	121,00	16,60	74,00	90,60
ADJOINT TECHNIQUE	C	19,00	0,00	19,00	0,00	19,00	19,00
AGENT DE MAITRISE	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
Adjoints techniques territoriaux	C	13,00	0,00	13,00	3,60	0,00	3,60
Agents de maîtrise Territoriaux	C	6,00	0,00	6,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	17,00	3,00	20,00	0,00	20,00	20,00
INGENIEUR EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieurs en chef territoriaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieurs territoriaux	A	12,00	0,00	12,00	4,40	0,00	4,40
TECHNICIEN	B	28,00	2,00	30,00	0,00	30,00	30,00
Techniciens territoriaux	B	15,00	0,00	15,00	6,60	0,00	6,60
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		133,00	6,00	139,00	19,60	84,00	103,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 112
 Nombre de membres présents : 81
 Nombre de suffrages exprimés : 101

VOTES :

Pour : 96
 Contre : 5
 Abstentions : 0

Date de convocation : 06/12/2024

Présenté par (1) le Président,
 A Bourg-de-Péage le 12/12/2024
 (1) le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session de conseil communautaire
 A Bourg-de-Péage, le 12/12/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIAL Jacques	
AGRAIN Françoise	
AMIRI Kerha	
ARNAUD Edwige	
BAR Fabrice	
BARNERON Philippe	
BARRUYER Daniel	
BARRY Francis	
BELLIER François	
BENCHELLOUG Adem	
BLACHE Thomas	
BOUIT Séverine	
BRARD Lionel	
BROSSE Nathalie	
BROT Suzanne	
BRUSCHINI Jean-Jacques	
CASARI Bruno	
CAUMES François	
CHAUMONT Jean-Luc	
CHAZAL Françoise	
CHEVROL Nadine	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

	IV
	D

CLEMENT Danielle	
CLEMENT Elise	
CLOUZEAU Amanda	
COLOMB Pierre	
COTTINI Christian	
COUSIN Stéphane	
DALLARD Laurence	
DARAGON Nicolas	
DELOCHE Georges	
DIRATZONIAN-DAUMAS Franck	
DUCLAUX Jean-Claude	
ESPRIT Aurélien	
FAURIEL Sylvain	
FOURNAT Jean-Noël	
GALLAND Jean-François	
GAUTHIER Christian	
GENTIAL Dominique	
GERMAIN Henri	
GIRARD Geneviève	
GOT Damien	
GROUSSON Daniel	
GUILLEMINOT Karine	
GUILLOIN Eilane	
GUINARD Joseph	
HANSBERQUE Pascal	
HERMANN Julie	
HOURDOU Philippe	
HURIEZ Thomas	
ILIOZER Nathalie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D

JACQUOT Laurent	
JUNG Anne	
LABADENS Philippe	
LAGUT Martine	
LARAT Etienne	
LARUE Fabrice	
LENQUETTE Nathalie	
MAHAUX Pierre-Olivier	
MAIRE Florence	
MANTEAUX Nadine	
MASSIN Nancie	
MEGE André	
MEJEAN Florent	
MONNET Laurent	
MONTMAGNON Marie	
MOURIER Mariène	
NIESON Nathalie	
PAGANI Isabelle	
PAILHES Wilfrid	
PANO Alban	
PASCAL Marie-Françoise	
PAULET Cécile	
PAYOT Johanna	
PELLOUX-PRAYER Marion	
PELTIER Catherine	
PERNOT Yves	
PETIT Etienne Paul	
PEYRARD Marylène	
PIENNE Daniel	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

	IV
	D

PLACE Anna	
POUILLY Jérôme	
POUTOT Renaud	
PREVIEU Bernard	
PUGEAT Véronique	
RANC Christiane	
RASTKLAN Georges	
RAVELLI Michèle	
REVERDY Florian	
RIPOCHE Bernard	
ROBERT David	
ROBIN Alain	
ROCHAS Olivier	
ROCHE Annie	
ROLLAND Christian	
SAILLOUR Morgane	
SEGUIN Marie-José	
SERVIAN Bruno	
SOULIGNAC Franck	
SYLVESTRE Dominique	
TAFANKEJIAN Robert	
TENNERONI Annie-Paule	
TEUFERT Romain	
THORAVAL Marie Hélène	
TRAPIER Pierre	
VALLA Jean-Marc	
VALLA Jean-Michel	
VALLON Bernard	
VALLON Cyril	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D

VASSY Frédéric	
VASSY Jean-Louis	
VEISSEIX Lydie	
VITTE Bruno	

Certifié exécutoire par (1) le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le 19/12/2024, et de la publication le 19/12/2024
A Valence, le 19/12/2024

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.